

Ils veulent faire appel



Philippe Surzur, porte-parole de l'association Laissez-nous vivre un peu. Photo archives Presse Océan

La ZAC du Brochet a été déclarée d'utilité publique. Les opposants veulent regrouper commerçants et artisans.

Le collectif valletais « Laissez-nous vivre un peu », devenu association, réagit à l'arrêté préfectoral rendant la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Brochet d'utilité publique pour y accueillir un centre commercial et le transfert d'hyper U. Les opposants jugent que le préfet « n'a pas trouvé nécessaire de tenir compte de notre pétition, soit 135 commerçants et artisans de la communauté de communes de Vallet ainsi que du Landreau et de Monnières, et des 520

commentaires de consommateurs ».

L'association légitime sa contestation par le fait que la déclaration « d'utilité publique » vise un « projet privé, sous couvert et avec la bénédiction de la communauté de communes de Vallet ».

« Si ce projet se réalise, c'est la moitié d'entre nous qui disparaît »

« Nos 200 entreprises (NDLR : les commerces de la communauté de communes) sont ignorées », poursuit l'association. « Pas un mot de notre existence et encore moins des préjudices

que nous pourrions subir... Si ce projet se réalise, c'est la moitié d'entre nous qui sera condamnée à disparaître assez rapidement », déplorent les signataires.

Ils préviennent : « Vous ne voulez pas nous entendre ni nous considérer. Nous allons vous y obliger en nous rapprochant des propriétaires des terrains que l'on veut exproprier. Nous allons faire appel de cet arrêté et porter ce dossier devant le Tribunal administratif de Nantes ». « Partout en France des citoyens s'élèvent contre un développement commercial aberrant, destructeur de terres agricoles et de centres villes et bourgs », poursuit l'association. Et de citer :

« Gonesse, Orléans, Caen, Cavaillon, Toulouse, Albi, Le Mans, La Plaine du Var, Rambouillet, Ales... Nous connaissons tous les mêmes turpitudes. Nous ne sommes donc plus seuls, et nous allons pouvoir prochainement parler à l'unisson. »

Une réunion début juillet

L'association Laissez-nous vivre un peu invite « tous les artisans et commerçants à nous rejoindre dans notre contestation en adhérant à notre cause ». Une réunion extraordinaire est en préparation et envisagée début juillet, que vous soyez adhérents, signataires ou contre le projet. » L'association boucle son site fin juin.